

Newsletter n°57

Bonjour à toutes et à tous,

en ce mois de novembre 2024, découvrez :

- Une nouvelle ressource DoRANum sur l'**anonymisation et la pseudonymisation des données de recherche** ;
- Des fiches descriptives du **Centre de données astronomiques de Strasbourg** et d'**Huma-Num** ;
- Un rapport de préconisations sur la création, l'animation et la mise en oeuvre d'un **réseau de référents données** ;
- Un article sur les **droits d'utilisation de photos, vidéos et dessins** ;
- L'ouverture des **services de l'European Open Science Cloud EU Node pour les chercheurs** ;
- Le lancement d'un prix d'1 million de dollars par le NIH pour la **création d'un indicateur de partage des données de recherche**.

Bonne lecture !

Laetitia Bracco, Université de Lorraine

Pour le [GTSO Données de Couperin](#)

[>> S'inscrire à la newsletter](#)



L'anonymisation et la pseudonymisation : comment les mettre en œuvre pour les données de recherche ?

Les données à caractère personnel font partie des **exceptions au principe d'ouverture** par défaut (loi pour une République numérique, 2016). Pour ces données, le chercheur sera amené à prendre des mesures de pseudonymisation ou d'anonymisation afin de **protéger les personnes identifiées ou susceptibles de l'être**. Ce guide permet de comprendre les différences entre ces deux mesures et de savoir comment les appliquer.

[Lien](#)



recherche.data.gouv.fr

Fiches pratiques : le Centre de données astronomiques de Strasbourg et Huma-Num

Le GT3 du réseau des ateliers de la donnée a publié des fiches pratiques présentant le Centre de données astronomiques de Strasbourg et Huma-Num.

[Lien CDS](#)

[Lien Huma-Num](#)



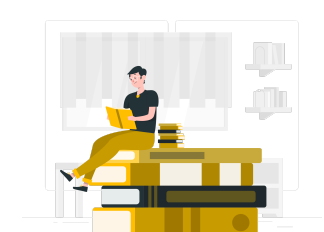
recherche.data.gouv.fr

Préconisations pour la mise en oeuvre d'un réseau de référents données de la recherche

Le GT4 du réseau des ateliers de la donnée a publié un rapport de préconisations pour créer, animer et mettre en oeuvre un réseau de référents données.

[Lien vers le rapport complet](#)

[Lien vers la synthèse](#)



Photos, vidéos, dessins - Droits d'utilisation

En 2017, un [premier billet sur ce carnet](#) faisait un point sur la question des droits de publication des images dans une thèse, prenant en compte les photographies, les dessins, les schémas, les vidéos et les films. Le cadre juridique évolue régulièrement et une mise à jour était nécessaire. Elle est ici le fruit de séances de travail entre Françoise Acquier (CNRS, AAU-CRESSON), Aricia Bassinet (Université de Lorraine / Direction de la Documentation) et Florence Bouchet Moneret (MSH Lorraine – UAR 3261). Le présent billet ouvre une perspective plus large et détaille ce que peut faire un chercheur ou un doctorant lorsqu'il capte une image, une vidéo, un dessin ou les réutilise.

[Lien](#)



Ouverture de l'EOSC EU Node

L'EOSC EU Node est une plateforme qui soutient la recherche multidisciplinaire et multinationale promouvant l'utilisation des données FAIR (trouvables, accessibles, interopérables et réutilisables). Dans cet environnement, les chercheurs peuvent trouver des outils faciles à utiliser et le soutien nécessaire pour planifier, exécuter, diffuser et évaluer, individuellement et collectivement, leurs flux de travail et résultats de recherche. Plusieurs services sont déjà disponibles :

- Partage de fichiers en ligne
- Notebooks interactifs
- Transfert de fichiers volumineux
- Machines virtuelles
- Etc.

[Lien](#)



National Institutes of Health

The S-index Challenge: Develop a metric to quantify data-sharing success

Le partage de données neuroscientifiques de qualité est difficile, exigeant souvent des efforts considérables et ne suscitant qu'une reconnaissance officielle limitée. Par conséquent, il n'existe que peu d'incitations à susciter un changement de comportement au sein de la communauté. Cela pourrait bientôt changer, grâce à un nouvel effort parrainé par le NIH (National Institutes of Health), le Data Sharing Index (S-index) Challenge. Annoncé le mois dernier, il offre un prix de 1 000 000 \$ à la personne ou au groupe qui aura la meilleure idée sur la manière de quantifier le partage. L'objectif est de fournir une mesure simple qui permettrait aux comités de recrutement et de promotion, ainsi qu'aux financeurs, de reconnaître et de récompenser le partage.

[Lien](#)

Avoir des informations plus souvent :



[Se désabonner](#)

Illustrations : Stories by Freepik, Pixabay